

**DOSSIER D'APPEL D'OFFRES OUVERT NATIONAL
N°DNCMP/M.6/S/2025-2026 RELATIF A L'INSTALLATION D'ANTIVIRUS
KASPERSKY**

Date de publication : 23 / 01 / 2026

Date d'ouverture des offres : 13 / 02 / 2026

1. Objet

Le Centre Hospitalo-Universitaire de Kamenge invite, par le présent Avis d'Appel d'Offres Ouvert National, les candidats intéressés à présenter leurs offres pour l'installation d'antivirus Kaspersky.

2.Financement du Marché

Le marché est financé par les fonds propres du CHUK, exercice 2025-2026.

3.Mode de passation du marché

La passation du marché sera conduite par Avis d'Appel d'Offres Ouvert National, tel que défini dans le Code des Marchés Publics du Burundi.

3.3 Les fournitures prévues dans le cadre de ce marché doivent être livrées dans un délai maximum de 2mois(60) jours à compter de la date de réception de la lettre de commande.

Article 4 : Conditions de participation

4.1 Ne peut participer à l'appel d'offres tout soumissionnaire concerné par l'une des règles d'inéligibilité énumérées à l'article 161 du Code des Marchés Publics.

4.2. L'offre présentée par le soumissionnaire doit comprendre les documents suivants dûment remplis :

****Le consultation et acquisition du dossier d'appel d'offre**

Il peut obtenir physiquement à l'adresse ci-dessus sur présentation d'un bordereau du versement de cent (100 000) non remboursable de la moitié au sous compte des recettes fiscale CC10003 ouvert à la BRB l'autre à la BRB au sous compte ouvert 01101472390 au nom du CHUK.

a) Au niveau technique

1. La preuve d'achat du Dossier d'Appel d'Offres portant le numéro du marché ;
2. La caution bancaire de soumission rédigée selon le modèle en annexe 3;
3. Le Certificat d'Immatriculation Fiscale (NIF) ;
4. Une copie du Registre de Commerce ;
5. L'attestation de non redevabilité **datant d'au moins de 3mois**, aux impôts et taxes délivrée par l'Office Burundais des Recettes (OBR) ;
6. L'attestation de non redevabilité délivrée **en original** par l'INSS encore valide ;
7. Habilitation du signataire à engager le soumissionnaire en cas de groupement
8. Le soumissionnaire doit présenter un document attestant avoir une adresse fixe connue
9. Les spécifications techniques de l'antivirus spécifiée
10. Attestation de non faillite valide
11. le Statut de la société
12. Délai d'exécution du contrat

b) L'offre financière comprendra :

1. Acte de soumission ;
2. Le bordereau des prix unitaires ;
3. Le délai d'installation
4. Le délai du contrat.

N.B : L'absence ou la non-conformité de l'un des documents énumérés entraîne le rejet de l'offre lors de l'analyse conformément à l'article 183 du Code des Marchés Publics.

C. Validité des Offres

Les offres sont valables pendant une période de 90 jours à compter de la date limite de remise des offres.

Article 5. Dépôt des offres

1. Cachetage et marquage des offres

Les soumissionnaires placeront l'original et les copies de leur offre, dans une seule enveloppe comprenant les renseignements relatifs à la soumission, la garantie d'offre requise, et comportant, l'offre technique et l'offre financière. Ces dernières sont cachetées et portent la mention « ORIGINAL », et « COPIE » selon le cas.

L'enveloppe devra :

Être adressées à l'Autorité Contractante à l'adresse indiquée dans le DAO;

2. Critères d'évaluation de l'offre

L'évaluation de l'offre se fera sur base des critères techniques, financiers et économiques mentionnés dans les données particulières de la consultation, afin de déterminer si l'offre est conforme.

3. Lieu, date et heure limite de dépôt et d'ouverture de l'offre.

L'offre sous pli fermé parviendra au secrétariat de la Direction Générale du Centre Hospitalo-Universitaire de KAMENGE, Tél. 22 23 60 60 / 22 23 60 64 / 22 23 20 92 BUJUMBURA-BURUNDI, B.P : 2210 BUJUMBURA au plus tard le 13/02/2026 à 10 heures locales.

Elles porteront obligatoirement la mention : **Offre pour l'installation de l'antivirus Kaspersky relatif au marché N° DNCMP/.../S/2025-2026**, à n'ouvrir qu'en séance publique du 13/02/2026 à 10 heures 30 min.

L'offre sera ouverte le 13/02/2026 à 10 heures 30 minutes en présence du soumissionnaire ou de son représentant s'il le souhaite.

4. Délais de validité de l'offre.

L'offre doit être valide pendant une période de **quatre-vingt-dix jours (90jrs)** suivant la date limite de dépôt de l'offre.

5. Garantie de soumission

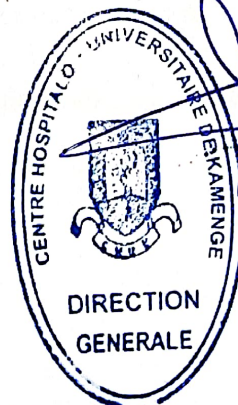
L'offre doit être accompagnée d'une garantie de soumission d'un million de francs burundais (1000 000 FBU).

6. Allotissement

Le présent marché est un lot unique.

Fait à Bujumbura, le 15/02/2026

Pr HARAKANDI Stanislas



SECTION II : RÈGLEMENT PARTICULIER D'APPEL D'OFFRES